L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 75, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI 27 MAI 1884.

SPECTACLES BALS, &c

PAVILLON FARANTA.
Coin des rues Bourbon et Orléans.
Annonce Extraordinaire.
Engagement à un prix énorme de la grande Reine parisienne d'Opéra Bouffe à caractères,
Mlle Jeanne Delorme.
Cette actrice possède une magnifique voix, et des charmes, manières et chic dont seule, la Parisienne est douée.
Elle chantera les plus récentes nouveaux de Popées-comique française. Le Signor vous plaire à tous ses habitués en n'engageant que des artistes distingués. 25 mai—

WEST END.
Théâtre de l'Opéra du West End.
MARSHAL REDAN, Directeur.
1884.....SAISON.....1884
Commençant le DIMANCHE, 18 mai 1884.
Tous les soirs et les Matinées du MERCREDI et SAMEDI.
Première représentation en ville de la grande Extravaganza d'Opéra Burlesque, intitulée :
PRINCE AMABEL.
Telle qu'elle a été représentée au Théâtre Royal St James, à Londres, en Angleterre.
75.....ARTISTES.....75
Engagée expressément pour cette représentation sous le direction de
HARLANDE CLARKE.
Le grand orchestre conduit par le
PROFESSEUR D'AQUIN.
Ouverture au choix de morceaux populaires avant et après la représentation.
Les ouvertures du West End partiront de la ville toutes les quinze minutes après la heure du soir. Les billets dits de "commutations" sont maintenant prêts à être livrés.
15 mai—3m F. WINTZ, Surintendant.

OUVERTURE DU PRINTEMPS
—CHEZ—
GODCHAUX,
MARCHAND DE
VETEMENTS
—ET—
d'Articles de Toilette
POUR HOMMES.
81, 83 et 85 rue du Canal.
Lundi, 10 Mars 1884,
Nouvelles Marchandises faites ici
—A—
BAS PRIX.
Venez examiner nos Nouveautés
Ordres de la campagne sollicités.
Echantillons et mesures envoyés, sans
F. JAHNKE,
(Brevété pour la Louisiane).
PAVAGE EN PIERRE ARTIFICIELLE DE SCHILLIGER.
Importateur et marchand de pierres plates allemandes et de North River pour pavage, cuvin, alone, ciment de Portland.
CAILLOUX, COQUILLES ET SABLE.
Nos 208 et 210 rue Delord,
Entre Barcane et Carondelet.
23mai—

Grande Réduction de Prix.
Le magnifique s'amer français PARIS, de la Compagnie Commerciale, nouvellement aménagé et réunissant toutes les commodités et améliorations modernes pour passagers, partira directement pour Havre vers le 25 mai. Ce navire est sous les ordres de la sympathique et populaire commandant Artur, et favorablement connu dans notre port et par les marins les plus expérimentés de France. Ceux qui se disposent à faire un voyage en Europe ne sauraient trouver meilleure occasion.
Pour les prix (très réduits) de première, secondes et d'entrepont s'adresser à
FORSTALL, CLAYTON & CIE.,
Avril—2m 173 Commune.

PHARMACIE ANGELL.
Importation et vente de Médicaments Français, anglais et allemands, de Livres, de Vitrines, etc.—Pr. de New York.
153 et 155 rue Julie.
25— Jan
INSTITUTION OUETO.
Pensionnat et Externat,
Coin St Philippe et Prieur.
Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.
Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Oueto, est ouverte à ceux qui veulent s'initier et travaux d'agrément telle que fleurs en laine, au papier, en sire sont offertes aux élèves sans prix extra.
Un cours d'Espagnol et d'Allemand a lieu l'institut 17 Juin.

Briqueterie des Planteurs.
Briques expédiées par les chemins de fer "Morgan, La. & Texas," et "Pacific," et par des chalands sur le fleuve. Adresser les commandes à la boîte 127 de la "Mechanics, Dealers & Lumbermen's Exchange," New-Orleans. Les commandes des compagnies par la boîte 3 post de Grotna.
N. D. HARVEY, propriétaire.
nov—1 an—tdw

LA CREOLINE,
—DU—
La liqueur Malakoff des dames et des familles.
ALPHONSE WALZ,
24 et 26 rue Conti,
18mars— Seul propriétaire et fabricant.

MaraisStreetSteamBrewery
H. F. STURCKEN,
80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS,
Entre Conti et St.-Louis
Dr. J. B. Perez
Médecin et Chirurgien.
D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des
ORGANES GENITO-URINAIRES
et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés, Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements de la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétablissement de l'ordre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le Fameux Regulating Elixir du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à ses bureaux.
No 6 rue South Rampart.
nov—84— 1an
CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS
BUREAUX 93 RUE ROYALE.
Ouverte de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent: En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.
Abadie, Jean M Fran Cabos, Mme épouse Lepoti
Dadd, Paulin Doutre, épouse Rabenne
Desnoyien, A C
Fusellier, Ch Louis Ar Ferragut, Joseph
sand Fitbourg, Fanny et Mlle
Guillemat, Marie Lacoste
Loisou, Louis Lamolle, Marie épouse
LeChoa de Faligny Barbier
Lamade, Bernard Lamade, Mme
Lotapie, Damien Lionard, Duhamel
Milton, Jean Lamade, Louis
Mattel, Jean Jérôme Mazas, Jean
Poisson, Charles Berges, Dominique
Serbat, Louis Servais
Tranquille François Verdier, L
—1er mai 1884. 2 38
Bailey Dominique Damarest Claude
Bode J B Dalque Firmin
Bonnenne Hippolyte Fondard François
Lonyard Faval Stéphanie
Baby Jacques Guitard Jean
Carlotte Michel Gaujon Léon Marie
Charpentier Honoré Hardy Jacques
Cavalier Jacques Le Harlay Jacques
Canning François Lahargue Jean
Cavalier Vve, née Amoult Lavenne
Chevrier Henri Mournet Jean B
Durand Edmond Pain de Remermere
Dubuit Mme Roques François
Dupuis Mme Taquet Vve, née Alierne
Devenne Joséphine Tristani Antoine
Devenne Jean Vequez Joseph
Demoulinier Théodore Valimier-Tastret de Dalmanisiaon Mme
Les Nlle-Orléans, le 15 mai 1884.
Le Consul Général chargé du Consulat,
Vicomte PAUL D'ABZAC.

DEMANDES.
On demande—Une domestique pour aller dans la paroisse St Charles faire le ménage d'un vieux garçon. Se présenter, de midi à 2 heures, rue Dodaine No 92. 27mai—1f
On demande dans une famille catholique une dame apparée de bien enseigner à deux élèves le français, l'anglais et la musique; ou le français, l'anglais et l'espagnol, suivant la musique.
Bons gages, et s'il y a entente, un bon home sera nommé à une personne acceptable. Recommandations requises. S'adresser à A B C, Lock Box 88. 27mai—1aom
A vendre—Une Grocerie bien achalandée dans le second District, pour cause de départ. Rendement en bonne à l'Annonce.
25 mai—7f
Perdu—Au Fort Espagnol, vendredi soir, un BRACELET en or, fait de plastres d'or avec monogrammes; le clavier du centre est fait d'une pièce d'or de cinq plastres avec le monogramme "A. F. J." et porte la date du 20 août 1882. Une récompense libérale sera donnée à qui le rapportera à GEO. DENEGRE, 48 rue du Magasin. 25mai—3f
Terre—Un Chien de chasse. Le propriétaire peut le réclamer en soumettant ses frais d'entretien et d'annonce. ALFRED BOURDAIS, No 224 rue Orange, entre Broad. 25 mai—3f

Avis.
Avis est donné qu'on s'adressera à la session actuelle de la Législature pour la paroisse d'une loi sommant un gardien des dossiers judiciaires en la paroisse d'Orléans, qui n'appartiennent à aucune des cours existant présentement en la dite paroisse, prescrivant les droits et devoirs de ce dit gardien et réglant ses émoluments.
25 mai—5f en 30j.
AVIS LEGAL.
Avis est par le présent donné qu'à la session de la Assemblée Générale de 1884, un bill sera présenté donnant permission à Kramer & Hermas de poursuivre l'Etat comme subrogés de F. J. McGuirck, fermier, pour avoir pelé la Maison d'Etat à Baton Rouge. Lan.
Nouvelle-Orléans, le mai 1884.
18 mai—5f en 30j.
AVIS LEGAL.
Avis est par le présent donné qu'une demande sera adressée à la prochaine Assemblée générale, pour le vote d'une loi autorisant la ville de la Nlle-Orléans à convertir, en gré des porteurs des bons à prime en coupons et bons amortissables, avec intérêt payable par trimestre ou semestre.
4mai—5f en 30j.
AVIS LEGAL.
Nouvelle-Orléans, 30 avril 1884.
Avis est par le présent donné que, conformément à l'article 46 de la Constitution, une demande sera adressée à la Législature, à cette prochaine session, pour le vote des lois suivantes:
1° Loi fixant les salaires des députés du shérif criminel de la paroisse d'Orléans et pourvoyant au paiement des salaires du shérif criminel et de son député par la ville de la Nouvelle-Orléans.
2° Loi fixant les salaires du greffier sur minutes et des autres députés greffiers de la Cour criminelle de la paroisse d'Orléans et pourvoyant au paiement des salaires du shérif criminel et de son député par la ville de la Nouvelle-Orléans.
3° Loi pourvoyant au paiement par la ville de la Nouvelle-Orléans des honoraires fixés par la loi pour l'avocat de district de la paroisse d'Orléans et requérant que le budget de ladite ville soit amendé pour pourvoir au paiement de ces honoraires.
1 mai—5f en 30j
Avis.
Avis est donné de l'intention de soumettre de s'adresser à la prochaine Législature pour l'allocation d'une somme à lui due pour de vieux fourni à l'Hôpital de Charité en 1871-72 et 73.
J. H KELLER.
20avril—20 26—4 9 15 ...
AVIS LEGAL.
Il sera adressé à la Législature à la session de cette année (1884), par les soussignés, une demande pour être autorisés à poursuivre l'Etat judiciairement pour services professionnels rendus, en pour le vote d'une allocation en paiement des dits services, sur preuves bien établies, pour $44,000.
HORNOR & BENEDICT.
en liquidation.
28 avril—4 fev 30j
AVIS LEGAL.
Avis est par le présent donné que, conformément à l'article de la Constitution qui gouverne en pareille matière, le demandera à la Législature de l'Etat de la Louisiane, qui se réunit en mai prochain, de prohiber l'assessment et la collection de taxes de levées du district dans le cinquième district municipal, ville de la Nlle-Orléans.
28 av—8fm30j N. TREPAGNIER.
AVIS LEGAL.
Avis public est donné par les présentes de l'intention de s'adresser à l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, à sa prochaine session, pour demander l'adoption d'un acte autorisant la ville de la Nouvelle-Orléans à présoumettre et à prolonger le paiement de sa dette pour le relignat non payé des billets maintenant échus et exigibles, qui avaient été originairement fournis pour rembourser une partie du prix d'achat du Parc du Vieux. L'acte devra autoriser la ville de la Nouvelle-Orléans à émettre des certificats de dette, en obligations, pour le montant des dites billets, avec dépôts, honoraires et intérêts; les dits certificats devront porter intérêts au même taux que ledit relignat de prix d'achat. L'acte portera que ces prolongation de temps interrompra et suspendra la prescription, mais n'affectera, n'affaiblira, ni altérera, en aucune façon, les obligations actuelles de la ville, relativement à la dite dette, ni les droits et les moyens légaux des détenteurs desdit billets sujets à dette que les dit ces représentent. L'acte portera, aussi qu'au cas de refard, ou de défaut de paiement d'une partie du principal ou de l'intérêt des dits certificats de dette, les détenteurs seront mis de grée dans tous les droit et moyens légaux qui actuellement maintenant les dits billets, et pourront poursuivre et exiger le paiement de la dette, en capital, pena, hommages et intérêt, de la même façon et avec les mêmes droits que si la prolongation n'avait pas été accordée, jusqu'à ce, pendant, le même intervention et la suspension de la prescription. L'acte portera aussi que les billets primitivement fournis seront conservés jusqu'à parfait paiement des dits certificats de dette, à moins que la ville de la Nouvelle-Orléans, et devront servir à tous portions des dits certificats de la ville de la Nouvelle-Orléans, au cas de non paiement d'aucune partie du principal ou de l'intérêt des dits certificats, et dans l'éventualité de proche, ou procédures judiciaires, nécessaires pour obtenir le paiement et autorisant la ville de la Nouvelle-Orléans à lever une taxe pour le paiement de la dette représentée par les dits certificats. L'acte devra pourvoir au rachat de ladite dette, et autoriser ladite ville, le Bureau de Liquidation ou toute autre autorité compétente à faire ce qui sera nécessaire pour exécuter les dispositions de l'acte.
Nlle-Orléans 15 avril 1884.
18avril au 23mai
Avis est donné à tous, conformément à l'Acte 48 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane, qu'il sera présenté à l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, au cours de sa prochaine session, une demande d'adoption de le traitement des Commissaires du cuny de la paroisse d'Orléans, et d'en-dehr, dans ce but, la législation à ce sujet. 18avrim 30j.

VENTE DE BANQUEROUTE
TOILES ET COTONS ADRAPS
Damas pour table et belle Lingerie damassée pour table.
Couvertures de piano, Nappes et Serviettes de damas.
Mouse quatres de bobinet, toutes largeures.
Beaux ASSORTIS pour dames, couleurs assorties
BAS Bellbriggan, Coutil et CORSETTES de Mesionera et un grand assortiment de
Parasols et demi-Ombrelles!
Ces marchandises sont toutes nouvelles et françaises (pas endommagées) achetées à une vente de banqueroute à New York, maison d'importation, et, afin de les écouler aussi rapidement que possible, nous les offrons bien au-dessous du coût d'importation.
On peut les examiner sur mon comptoire du centre.
B. & W. CROMER,
Rue du Canal, 141, coin Bourbon.
30 mars—3m

BODLEY BROTHERS
Quartier-général de Voitures.
70, 72, 74 rue St-Charles.
Ont l'assortiment le plus complet de wagons à 2 sièges, charrettes à canne à 3 et 4 roues, charrettes à bouts, de poste, cogs, wagons à cotes, charrettes à bagages, charrettes pour livraison, chaises à vis, petites charrettes de toutes dimensions, rais, jantes, ressorts, coffres de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à fondation fonte (entre destinée à nos charrettes et voitures), les seuls fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux lettres d'enquêtes.
12mai— 1an
Médaille d'Or. Diplome d'honneur
Paris 1878 Amsterdam 1878
BASILE BARES.
No 84 - - Rue Royale - - No 84
SEUL AGENT.
Venant d'être reçu un assortiment des et libres Pianos de Gavan, de Paris, avec nouveau système Equilibre. Brévété pour tenue de l'accord la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à double répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressement pour notre climat et sont pleinement garant e. J offre ces Pianos au prix sensiblement réduit.
Accords et réparations de Pianos et Orgues par conditions très avantageuses.
13aor—
V. WEHRMANN
136.....Rue Royale.....136
Entre Toulouse et St-Pierre.
MERCERIE, PARFUMERIE, PATERNE, VARIETE, JOURTS D'ENFANTS.
Accordéons, Harmonicas, Cordes de Violon, Guitare, Zither, etc.
Machines à coudre neuves et de seconde main, fils, aux, aiguilles huile et fournitures pour Machines à coudre.
Ensemble pour bon genres de machines à coudre. Les pièces simples, les plus faciles à adapter et demandé le meilleur Marché. Prix 75 cts.
V. Wehrmann. MÉCANICIEN de 12 ans d'expérience, s'occupe de la réparation de tous genres de Machines à coudre.
Fabrication de pièces sur commande.
Prompte les ateliers spéciaux sont garantis.
Machines à 12 et 15 formes pour cordonniers.
Inspection et réparation de machines à coudre à l'usage des chemisiers, cordonniers et fabricants de sacs. S'adresser au No 136 rue Royale
Mai—1an
Sandages Herniaires, Brotelles, Suspensoire pour l'abdomen, Béquilles Jambes et Bras Artificiels, &c.
Faits sur commande et ajusté par
A. McDERMOTT,
153 rue du Camp, Nlle-Orléans.
N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.
Mars 31—1 an

L.S.L.
Prenez AVIS!
Que cette loterie est la seule qui d'un Etat ait été votée et endossée par son peuple.
GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!
LA COMPAGNIE DE
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
FERA A LA
Nlle-Orléans,
MARDI, 17 JUIN 1884,
UN
TIRAGE EXTRAORDINAIRE,
CLASSE F,
Ce tirage aussi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction de
GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE, TDU
GEN JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE
PAS DE REDUCTION!
Pas d'ajournement!
PLUS D'UN DEMI-MILLION
de Piastres distribué.
TOUS LES LOTS GAGNANTS
PAYES EN PLEIN.
UN GROS LOT DE..... $150,000
UN GROS LOT DE..... 50,000
UN GROS LOT DE..... 30,000
2,279 Lots, montant en tout à
$522,500.
Le tirage commencera positivement
A ONZE HEURES A. M.,
A
L'ACADEMIE DE MUSIQUE,
Dans la matinée du
MARDI, 17 JUIN 1884,
VOYEZ LE PLAN.
PLAN EXTRAORDINAIRE,
100,000 Billets à $10 le Billet.
LISTE DES LOTS:
1 Grand lot de $150,000..$150,00
1 " de 50,000.. 50,000
1 Lot de..... 20,000.. 20,000
2 Lots de..... 10,000.. 20,000
4 Lots de..... 5,000.. 20,000
10 Lots de..... 1,000.. 10,000
50 Lots de..... 500.. 25,000
100 Lots de..... 300.. 30,000
200 Lots de..... 200.. 40,000
500 Lots de..... 100.. 50,000
1000 Lots de..... 10.. 100,000
PRIX D'APPROXIMATIONS
100 Lots d'approximation de $2000 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $150,000 soit..... 20,000
100 Lots d'approximation de $1000 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit..... 10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de 30,000 soit..... 7,500
2,279 Lots s'élevant à..... $522,500
CERTIFICAT.
"Nous déclarons, par les présentes, que président à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, sont bien avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.
G. T. Beauregard
J. A. Early
ILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIÈME DE BILLET $2, DIXIÈME DE BILLET $1.
A vendre à la... agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE de loterie de l'Etat de la Louisiane
Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
Pour plus de renseignements, écrire très bellement, en donnant son adresse.
IMPORTANT.
Remises par Postal Note à l'ordre de l'American Express, échange de New York, ou traite sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres contenant de l'argent devront très bien être envoyées par l'Express.
Les lettres pour les frais d'express sur toutes les sommes de 25 en plus.
Adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Adresser les lettres enregistrées et faire l'argent par la poste (money orders) payables à
(New-Orleans National Bank
New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES
VENTES PAR LE SHERIFF
Aristide Boisvaille vs. Emile F. Schmidt.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 11,431—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Ecoan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 14 juin 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droite, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Marigny, Urquhart, Bartholomé et Mandeville, mesurant trente deux pieds de face à la rue Urquhart sur une profondeur de cent soixante pieds onze pouces; lesquels sont portion du lot de terre désigné par le numéro quatre sur un plan dressé par J. Pilié, voyer, en date du 11 avril 1835 et affiché aux nos de 22 août 1835, parchemé T. Segners, actuellement notaire en cette ville. Le dit lot de terre est borné sur le côté le plus près de la rue Mandeville par le bâtiment du lot numéro cinq.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
13 mai—13,20,27—juin 3,10,14

G. Happe vs F. G. Chamberlain.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 11,148—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Ecoan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez Alley, SAMEDI, le 14 juin 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Marigny, Urquhart, Bartholomé et Mandeville, mesurant trente deux pieds de face à la rue Urquhart sur une profondeur de cent soixante pieds onze pouces; lesquels sont portion du lot de terre désigné par le numéro quatre sur un plan dressé par J. Pilié, voyer, en date du 11 avril 1835 et affiché aux nos de 22 août 1835, parchemé T. Segners, actuellement notaire en cette ville. Le dit lot de terre est borné sur le côté le plus près de la rue Mandeville par le bâtiment du lot numéro cinq.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
13 mai—13,20,27—juin 3,10,14

Succession de Edwin Hughes.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 10,828.—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Ecoan Arcade, rue Magasins, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 25 juin 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux certains lots de terre, avec toutes les droits, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, MERCREDI, 25 mai 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Pitt, Bordeaux, Prytania et Valmont, et désignés par les numéros trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze et treize, sur un plan dressé par C. A. Heard, architecte, en date du 21 février 1853, et déposé en l'étude de T. O Stark, actuellement notaire en cette ville. Les dits lots se mesurent comme suit: Le dit lot numéro trois et quatre se touchent et mesurent chacun trente et quatre de face à la rue Prytania sur une profondeur entre lignes parallèles de cent pieds. Le lot numéro cinq, six, sept et huit se touchent et mesurent chacun trente trois pieds six pouces de face à la rue Pitt sur une profondeur semblable et entre lignes parallèles de cent pieds. Le lot numéro huit forme une des cucoiguères des rues Prytania et Bordeaux et les lots numéros neuf, dix, onze, douze et treize ne touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Pitt sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles. Le lot numéro douze forme cucoiguère des rues Pitt et Bordeaux.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet bornée par les rues Pitt, Bordeaux, Prytania et Valmont, et désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit sur un plan dressé par C. A. Heard, architecte, en date du 21 février 1853, et déposé en l'étude de T. O Stark, actuellement notaire en cette ville. Les dits lots se mesurent comme suit: Le dit lot numéro un et deux se touchent et mesurent chacun trente et quatre pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur entre lignes parallèles de cent pieds. Le lot numéro cinq, six, sept et huit se touchent et mesurent chacun trente trois pieds six pouces de face à la rue Pitt sur une profondeur semblable et entre lignes parallèles de cent pieds. Le lot numéro huit forme une des cucoiguères des rues Prytania et Bordeaux et les lots numéros neuf, dix, onze, douze et treize ne touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Pitt sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles. Le lot numéro douze forme cucoiguère des rues Pitt et Bordeaux.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 46, compris entre les rues Pitt, Bordeaux, Clémentine et Perrier. Ledit îlet mesurant cinquante deux pieds de face à la rue Bordeaux et cent pieds de face à la rue Pitt et cent pieds en arrière, ledit îlet ayant en outre une ruelle de douze pieds de large, ledit ensemble formant l'angle des rues Pitt et Bordeaux.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
22 mai—24,31—juin 7,14,21,28

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. William Frazer et Mme Veuve William Frazer, William Alfred Frazer, Pamela Frazer et Frederick George Frazer, possesseurs actuels.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,271—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Ecoan Arcade, rue Magasins, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 7 juin 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Camp, Magazine, Bellechasse et Delessert, et mesurant comme suit à savoir: Le dit terrain mesure trente pieds de face à la rue Delessert, sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles. Le dit terrain mesure quarante pieds de face à la rue Camp, sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
29 avril—29 6,13,20,27 31 mai

Compagnie d'assurance Hibernia de la Louisiane vs. Ernkiel John Sisle.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 11,146—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Ecoan Arcade, rue Magasins, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 25 juin 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le numéro soixante trois à Hurstville, et borné par les Avenues Carondelet et Nashville et les rues Cornelius et Arabella sur un plan de B. Thomas en date du 17 mars 1837, déposé en l'étude de E. Pierson, actuellement notaire en cette ville. Le dit lot mesure deux cent quatre vingt pieds quatre pouces de face à l'Avenue St Charles, cent trente pieds de profondeur pouse sur la rue Arabella deux cent quarante pieds de face à la rue Cornelius et trois cent cinq pieds quatre pieds huit pouces de face à l'Avenue Nashville.
Etant la même propriété acquise par le défendeur des ventes, de Mme Jeanne Zonts, par acte de Jules Fabre, notaire, le 19 juillet 1877.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
20 mai—20,27—3,10,17,20 juin

New Orleans Insurance Association vs. Mme A. Jerde.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 11,448.—(Transférée de l'ancienne Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 8,266.)—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Ecoan Arcade, rue Magasins, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 7 juin 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Marigny, Urquhart, Bartholomé et Mandeville, mesurant trente deux pieds de face à la rue Urquhart sur une profondeur de cent soixante pieds onze pouces; lesquels sont portion du lot de terre désigné par le numéro quatre sur un plan dressé par J. Pilié, voyer, en date du 11 avril 1835 et affiché aux nos de 22 août 1835, parchemé T. Segners, actuellement notaire en cette ville. Le dit lot de terre est borné sur le côté le plus près de la rue Mandeville par le bâtiment du lot numéro cinq.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
13 mai—13,20,27—juin 3,10,14

VENTES AL'ENCAN.
VENTES PAR LE SHERIFF
Banque des Citoyens de la Louisiane vs François Delphine Kaunl Livaudais et Pierre S Wiltz Jr., adm statre sur ville.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9770—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Ecoan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 28 juin 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent au quelque de la Nouvelle-Orléans, sur la rue Casacavie entre Union et François. Le dit lot mesure au pied français 30 pieds de face à la rue Casacavie, 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles, borné sur un côté par la propriété maintenant appartenant à F. D Hemécourt, et actuellement par la propriété maintenant appartenant à Jean Baptiste Aucoin.
Ensemble avec trente trois actions maintenant réduites à trente-et-une actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le bâtiment occupant.
L'acquéreur assumera toutes les obligations et les responsabilités d'un vendeur, et les dites actions seront transférées à la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le billet d'action ainsi fourni devra être identifié avec l'acte hypothécaire de Stanford W. Waters en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, passé perdevant Théodule Seghers, notaire en cette ville, le 28 septembre 1838, avec l'acte de vente du shérif en cette affaire.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
7mai—7 14 21 28 juin 4 7

VENTES A L'ENCAN.
PAR H. STERN & CO.
Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.
PAR H. STERN & CO., encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui MARDI, le 27 mai 1884, à 11 heures A. M., dans les salles d'encan, No 36 rue de Chartres.
Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.
Conditions—A la vente.
PAR ALBERT PAUL.
Meubles élégants.
A meublements de salon, chambres à coucher et salle à manger, Tapis, Miroirs, Stores, Faïence et Verrerie, Pendules, Garnitures Fantaisie, Poêle de cuisine et cent autres articles de ménage.
Aussi, un magnifique Piano droit.
Seront vendus à l'encan, MARDI, 27 mai 1884, à 11 heures A. M., à la résidence No 5, rue Esplanade, près Chartres.
ALBERT PAUL,
Encanteur.
25mai—7f et 27

Avis aux Créanciers.
ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Wm Brown Co., vs. Louis Sherman et al. No 11,428. Cour Civile de District Division D.
ORDRE DE COUR—Il est ordonné que la vente ait lieu par l'huissier John J McGinnis, et que les deniers soit déposés par ce dernier à la Banque des Citoyens et les frais de la vente et les frais de l'huissier John J McGinnis et les frais de la vente et les frais de l'huissier John J McGinnis et les frais de la vente et les frais de l'huissier John J McGinnis